

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 novembre 2023 à 20 heures 30**

Le vingt-sept du mois de Novembre 2023 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des Mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 21 novembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 21 novembre 2023.



La séance est ouverte à 20h40 par Madame Nicole DESMOTTES.

Nombre de membres en exercice : **46**

Nombre de membres présents : **38**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **06**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **04**

Nombre de membres absents: **02**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			

MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			

### Discussion début de séance

Une délibération concernant le Budget annexe du cinéma théâtre est mise sur table. Son ajout à l'ordre du jour est mis au vote. Son ajout est accepté par les élus.

Numéro	Titre du point	Rapporteur
<b>Commune de Vire Normandie</b>		
<b>I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION – INTERCOMMUNALITÉ – EPIC</b>		
2023/11/27 1.	Installation d'un Conseiller Municipal	Nicole DESMOTTES
<b>II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES</b>		
2023/11/27 2 bis	02 bis - Décision modificative.3 Budget annexe Cinéma Théâtre	Annie ROSSI
<b>I. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION</b>		
2023/11/27 2.	Instauration d'une prime pouvoir d'achat	Régis PICOT

II. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE		
	Commerce	Lucien BAZIN
2023/11/27 3.	Fonds d'intervention pour l'Artisanat et les Commerces (FISAC)	
Communes déléguées		
Commune déléguée de Coulonces		
2023/11/27 4.	Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » Vente d'un lot à bâtir (lot n° 2)	Gilles MALOISEL

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

### OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Installation d'un Conseiller Municipal	Délibération supprimée
---	--	------------------------

*Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération.*

Madame Nicole Desmottes précise que ce point est retiré de l'ordre du jour, du fait de la réception d'un courrier de démission de Monsieur Philippe Aubry. Madame Nicole Desmottes précise que le conseil municipal avisera lors d'un prochain conseil quant à l'installation du prochain conseiller municipal.

2	Instauration d'une prime pouvoir d'achat	Votants : 42 dont 4 pouvoirs Vote pour : 42 dont 4 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 0
---	--	--

*Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération.*

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- que la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions réglementaires selon le barème présenté ci-dessous :

Inférieure ou égale à 23 700 €	500 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27300€	500 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	500 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	300 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	300 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	300 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Monsieur Pascal Martin prend la parole. Il se réjouit de cette décision et demande le coût de la mise en place de cette prime pour la collectivité. Monsieur Régis Picot lui répond que le coût est évalué à environ 130 000€. Monsieur Pascal Martin signifie que, selon lui, un effort supplémentaire aurait pu être réalisé pour les agents. Mais il se réjouit que cela a été validé par les instances.

Monsieur Serge Couasnon évoque une mobilisation de plusieurs agents sous le porche de la mairie, le jeudi 23 novembre. Il demande s'ils ont été reçus. Monsieur Régis Picot répond que les agents attendaient le retour des représentants d'un syndicat, qui étaient rencontrés ce soir-là. Il rappelle l'engagement de la majorité pour que cette prime soit mise en place.

Monsieur Serge Couasnon signifie qu'il a compris que les agents présents étaient tous les précaires. Des vacataires par exemple. Il demande ce qui sera fait pour eux. Monsieur Régis Picot rappelle que la loi ne permet pas que les vacataires entrent dans ce dispositif. Mais il rappelle que la collectivité a fait une grande démarche ces dernières années pour que la situation des vacataires évolue. Il y avait 40 agents vacataires au début du mandat, maintenant une quinzaine. Monsieur Régis Picot dit espérer qu'un gros travail sera fait par l'Etat pour que les vacataires puissent bénéficier de l'amélioration de leur condition.

Madame Rosine Leverrier dit rejoindre les remarques de Monsieur Serge Couasnon. Elle dit qu'à la place des primes il serait mieux de proposer de meilleurs salaires. Madame Nicole Desmottes répond que la grille indiciaire de la fonction publique est ainsi faite qu'on ne peut sortir d'un certain cadre.

Une ligne sera rajoutée à la délibération pour donner l'avis du CST qui a conduit à mettre aux voix cette délibération.

2 bis	Décision modificative 3 Budget annexe Cinéma Théâtre	Votants : 42 dont 4 pouvoirs Vote pour : 42 dont 4 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 0
-------	--	--

*Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération.*

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- donne son accord sur la décision modificative n°3 du budget annexes Cinéma Théâtre.

3	Fonds d'intervention pour l'Artisanat et les Commerces (FISAC)	votants : 42 dont 4 pouvoirs Vote pour : 42 dont 4 pouvoirs Vote contre : 1 Abstentions : 1
---	--	--

*Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération.*

Madame Rosine Leverrier s'étonne de subventions données au privé.

Monsieur Lucien Bazin répond sur la nécessité d'avoir une bonne santé économique sur le territoire. L'accompagnement de la collectivité permet l'attractivité et l'activité. Pour lui, les salariés font vivre une économie. Monsieur Lucien Bazin se félicite des chiffres donnés par l'observatoire du commerce.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :**

- D'autoriser le versement de la subvention pour ces dossiers

4	Lotissement communal « Résidence du Pont de la Londe » Vente d'un lot à bâtir (lot n° 2)	votants : 42 dont 4 pouvoirs Vote pour : 42 dont 4 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 0
---	---	--

*Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération.*

Il est demandé pourquoi le nom mentionné dans la délibération n'apparaît pas. Monsieur Gilles Maloisel répond qu'il n'est pas possible de le faire apposer du fait du RGPD.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De valider le prix de vente du lot n° 2, parcelle 187 ZC 96.
- De l'autoriser à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de l'Office Notarial Virois dont le siège est situé 43 rue de Caen à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.

La séance est levée à 21h08

Le secrétaire de séance

Samuel Binet




Jointe au Maire de Vire Normandie,

Nicole DESMOTTES

